

Bulletin Bédouin

2017, n° 79

octobre 2017

Sommaire :

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Informations Mairie
- Informations pratiques
- Du côté des associations : les événements
- Etat civil
- Agenda 2017

Edito :

Rentrée des classes !

4 septembre, les bruits des cartables à roulettes et les cris d'enfants en récréation retentissent à nouveau dans le village ! Tout le monde était présent et heureux de se retrouver autour de l' incontournable « café de bienvenue » préparé par l'APEL en ce jour de rentrée des classes.

Nous accueillons 81 enfants au sein de nos 3 classes.

Les maternelles sont encadrés les lundis et vendredis par Christine Ferrière, les mardis et jeudis par Lucie Salengret remplaçante d'Eliane Bourrat qui a choisi d'arrêter l'enseignement pour l'instant.

Mélanie Vivat garde son poste d'ATSEM en maternelle, poursuit la surveillance de la garderie du soir et continue à aider au service de cantine.

Brigitte Collomb gère la garderie du matin, le ménage et la cantine municipale.

Les élèves de cycles 2 et 3 sont encadrés respectivement par Séverine Bard et Guillaume Bernard.

Alexandra Freydière, en stage l'an dernier est désormais en contrat civique pour 9 mois.

Brigitte Noisette est employée de vie scolaire.

Marie-Claire Chal est de retour dans l'établissement afin d'accompagner un élève en situation de handicap.

Nous souhaitons la bienvenue et une bonne intégration à tous les nouveaux élèves et aux nouvelles familles qui rejoignent notre communauté éducative.

Merci à tous les bénévoles qui toute l'année participent à la vie et à l'entretien de notre école afin que vos enfants s'épanouissent dans de bonnes conditions.

Merci également aux animatrices de la Bibliothèque qui nous accueillent une fois par mois.

D'autre part, cette année les projets pédagogiques s'orienteront vers les arts et comme nous avons à cœur de développer le lien école-patrimoine local n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe enseignante si vous avez des idées de sites à visiter ou de savoir-faire à partager avec les enfants.

L'équipe éducative souhaite à tous une belle et épanouissante année scolaire !

Séverine BARD





Réunion du Conseil Municipal du 02 août 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017

5
6
7

Informations
Mairie

8
9
10
11
12

Informations
pratiques

13

Du côté des
associations

14
15
16
17

Agenda

18

Excusés : Jean-Paul Ducreux (donne procuration à Cyril Perrasse), Bruno Garnier, Stéphane Rimaud

Secrétaire de séance : Baptiste Marjollet

► **Validation des comptes-rendus des précédentes réunions du Conseil :**

Les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal du 16 mai et 26 juin 2017 ont été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ces documents.

► **Compte-rendu des délégations du Maire :**

- Monsieur le Maire nous informe qu'un appartement de la cure sera libéré à la fin du mois de septembre.
- Monsieur le Maire nous informe du classement en incapacité totale permanente de Catherine Bourget et que pour mettre un terme à cette situation, il est nécessaire de passer par une procédure de licenciement avec versements d'indemnités (les calculs de cette indemnisation sont en cours de traitement, avec l'aide du Centre de Gestion). Dans l'attente de son remplacement définitif, le contrat de Colette Perret a été prolongé jusqu'au 11 août. Un nouveau contrat sera établi à partir du 4 septembre.
- Monsieur le Maire nous informe du dysfonctionnement du vidéoprojecteur de la Mairie. Après contact avec le fournisseur, pour une éventuelle réparation, il a été changé par un nouveau pour un montant de 359 € HT. Monsieur le Maire propose de continuer à le mettre en location au public au tarif de 15 € (maintien du tarif).
- Monsieur le Maire nous informe de l'achat de matériel de sonorisation pour un montant de 454,38 € TTC afin de compléter le matériel acquis précédemment.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis de maintenance du défibrillateur pour un montant de 166,15 € TTC.

► **Décision modificative / budget général (Opération 52 Halle-Préau) :**

A la demande du Percepteur, Monsieur le Maire propose la création d'un nouveau compte dans le budget général pour payer toutes les opérations de publicité légale pour le marché public de la halle-préau. Un nouveau compte (n° 2033) sera créé et abondé, à partir du montant total inscrit pour cette opération, à hauteur de 5 000 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité.

► **Décision d'attribution des marchés de travaux (MAPA Halle-préau) :**

Florent Imbert, concerné indirectement, préfère s'absenter pour le vote.

Monsieur le Maire nous présente le rapport d'analyse des offres concernant la construction de la halle-préau. Il propose pour chaque corps de métier l'entreprise retenue lors de la réunion de la commission Appel d'offres.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'attribution du marché de travaux pour un montant total de 457 809,36 € H.T (marché de base + options).



Réunion du Conseil Municipal du 02 août 2017

Le choix des entreprises retenues :

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017

Informations
Mairie

Informations
pratiques

Du côté des
associations

Agenda

2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18

N° Lot	Corps d'Etat	Estimation Marché de base + Options	Entreprises retenues	Montant de base + Options
1	Terrassement-VRD Abords	117 600.00 €	LACASSAGNE	104 041.16 €
2	Maçonnerie	172 500.00 €	THIVILLIER	173 394.99 €
3	Charpente-Couverture	110 000.00 €	LIBERCIER	110 163.43 €
4	Etanchéité-Zinguerie	12 500.00 €	SUPER	6 262.67 €
5	Serrurerie	36 200.00 €	LARDELLIER	37 342.80 €
6	Platerie-Peinture- Isolation-Menuiseries	8 800.00 €	LARDY	7 124.02 €
7	Carrelage-Faïence	3 500.00 €	ARCHIMBAUD	3 199.99 €
8	Plomberie-Sanitaire	6 580.00 €	E.G.D.B	6 811.90 €
9	Electricité Courants faibles	12 600.00 €	E.G.D.B	9 468.40 €
	TOTAUX	480 280.00 €		457 809.36 €

► **Dépôt d'une demande de subvention à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne :**

Monsieur le Maire nous demande l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre de l'opération « Zéro Phyto », faisant suite à la décision du Conseil Municipal d'adhérer à la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticides dans nos villes et villages » pour l'acquisition de matériels (désherbeur mécanique et divers matériels portatifs pour le désherbage manuel) pour un montant total estimé à 4 500 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► **Proposition d'un prix d'achat pour un bâtiment (bar-restaurant) :**

Monsieur le Maire nous rappelle la rencontre entre le candidat à la reprise du bar-restaurant et les propriétaires des locaux. Lors de cette rencontre, les propriétaires ont annoncé le souhait de vendre le bâtiment. Monsieur le Maire propose alors de faire une proposition d'achat.

Après débat, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de faire une proposition dans une fourchette de prix allant de 45 000 à 50 000 € et charge Monsieur le Maire de faire une proposition et d'engager des négociations.

► **Dispositif participation citoyenne :**

Après vote, le Conseil Municipal décide, à la majorité (5 non, 3 oui et 2 abstentions), de ne pas mettre en place le dispositif de participation citoyenne.



Réunion du Conseil Municipal du 02 août 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017

Informations
Mairie

Informations
pratiques

Du côté des
associations

Agenda

► Rapport annuel 2016 SIEMLY (prix et qualité service) :

La présentation du rapport est reportée au prochain conseil.

► Questions diverses :

• Fête du pain (organisation « revole ») :

Une réunion a eu lieu pour convier à un barbecue le 1^{er} septembre à 19h30 tous les bénévoles ayant aidé à l'organisation de la fête du pain.

• Inauguration chaufferie (organisation du buffet) :

Monsieur le Maire rappelle l'inauguration de la chaufferie qui a été fixée au samedi 9 septembre. Avec la Commission Fêtes et Cérémonies, plusieurs devis seront demandés pour l'organisation d'un apéritif dînatoire.

• Projet accès cour mairie :

Monsieur le Maire demande à la Commission Bâtiments de retravailler sur le projet de restructuration et sécurisation de la cour de la mairie. Un avant-projet de l'architecte a été présenté mais ne répond pas à nos attentes.

• Plan d'adressage et déploiement fibre optique :

Le déploiement de la fibre optique à l'horizon 2019-2020 impose aux communes de mettre en place un plan d'adressage de l'ensemble du territoire communal. Pour ce qui nous concerne, il s'agit de compléter l'existant par un plan d'adressage pour la zone rurale.



Inauguration chaufferie





Réunion du Conseil Municipal du 20 septembre 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 02/08/2017	2 3 4	<p><u>Excusé</u> : Florent Imbert <u>Secrétaire de séance</u> : Bruno Garnier</p> <p>► <u>Validation du compte-rendu de la précédente réunion du Conseil :</u></p> <p>Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal du 02 août 2017 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.</p> <p>► <u>Compte-rendu des délégations du Maire :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis pour l'achat de panneaux de signalisation à l'entreprise LS42 (Feurs) pour un montant de 738,84 € TTC, dans le cadre des travaux à réaliser pour l'accessibilité des bâtiments communaux.• Monsieur le Maire nous informe de l'achat d'un pupitre pour un montant de 280 € H.T.• Monsieur le Maire nous informe de travaux réalisés par les entreprises « Lacassagne » et « Colas » au chemin « La Brigadée » pour un montant total de 4 180 € H.T.• Monsieur le Maire nous informe de la démission de Danielle Notin, agent technique chargée de l'entretien des bâtiments communaux. <p>► <u>Rapport annuel 2016 SIEMLY (prix et qualité service) :</u></p> <p>Alain Chaussende présente au Conseil Municipal le rapport 2016 sur le prix et la qualité du service d'eau potable, établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour le compte du SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier), en liaison avec le Groupe SUEZ - Lyonnaise de Eaux.</p> <p>Ce rapport 2016 est approuvé, à l'unanimité des membres présents.</p> <p><i>Ce rapport est disponible en mairie.</i></p> <p>► <u>Rapport annuel 2016 sur l'assainissement collectif de la commune :</u></p> <p>Alain Chaussende présente au Conseil Municipal le rapport 2016 concernant l'assainissement collectif de la commune. 280 habitants sont concernés par ce service, ce qui représente 128 abonnés. Le volume total facturé est de 8860 m³ d'eau (20€ pour la part fixe et 0,66€/m³ pour la part variable).</p> <p>Ce rapport 2016 est approuvé à l'unanimité.</p> <p><i>Ce rapport est disponible en mairie.</i></p>
Compte rendu Conseil Municipal du 20/09/2017	5 6 7	
Informations Mairie	8 9 10 11 12	
Informations pratiques	13	
Du côté des associations	14 15 16 17	
Agenda	18	



Réunion du Conseil Municipal du 20 septembre 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 02/08/2017	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 20/09/2017	5 6 7
Informations Mairie	8 9 10 11
Informations pratiques	12 13
Du côté des associations	14 15 16 17
Agenda	18

► Décision modificative sur le budget assainissement :

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les virements de crédits nécessaires au rattachement des ICNE (intérêts courus non échus) afin de se conformer aux règles comptables et faire les écritures correspondantes :

Section de fonctionnement :

- Compte 022	- 12,69 €
- Compte 66111	+ 3,11 €
- Compte 66112	+ 9,58 €

► Bar-Restaurant : retour sur la proposition d'achat du bâtiment :

Monsieur le Maire nous rappelle la proposition d'achat faite aux propriétaires du bâtiment du bar-restaurant lors de la dernière réunion de Conseil. Il nous informe de la négociation en cours qui n'a pas permis de trouver un accord sur la base de 50 000 € frais de notaire compris. Après débat, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de proposer une acquisition au prix de 48 000 € auxquels s'ajouteront les frais de notaire.

► Proposition d'achat de matériels de désherbage :

Michel Rampon nous rappelle le souhait d'acheter du matériel de désherbage pour un montant de 4 500 €. La demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne n'a pas abouti. Il est proposé de contacter le SYRIBT pour voir les possibilités d'une demande auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Monsieur le Maire propose néanmoins l'achat de ces matériels, sans attendre les résultats de cette demande. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité.

► Comptes-rendus des différentes commissions (voirie, bâtiments...) :

Voirie :

- CCMDL : Daniel Vermare nous informe du projet de répartition communale/intercommunale : Tous les chemins goudronnés seraient confiés à la Communauté de Communes sauf les parkings et les lotissements. Une prochaine réunion de bureau de la CCMDL doit statuer sur le travail réalisé par la commission intercommunale.
La répartition du budget entre les communes est en cours de discussion.
- Communal : Un travail sur les plans de la voirie est à faire avec la commission.
- Filets à neige : Il est proposé l'acquisition de 500 mètres supplémentaires de filets à neige pour un montant approximatif de 4 000 € pour équiper les chemins les plus exposés aux congères.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.



Réunion du Conseil Municipal du 20 septembre 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017 2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017 5
6
7

Informations
Mairie 8
9
10

Informations
pratiques 11
12
13

Du côté des
associations 14
15
16
17

Agenda 18

► Comptes-rendus des différentes commissions (voirie, bâtiments...) :

Bâtiments :

- Accessibilité : des travaux de signalétique prévus dans l'Agenda d'Accessibilité vont être réalisés très prochainement. D'autres travaux seront à programmer pour respecter les échéances de cet agenda (déposé en Préfecture).
- Aire de jeux : un devis pour la modification des toilettes à l'aire de jeux (lavabo, robinetterie, toilettes handicapés) a été signé pour un montant de 1 508 € avec l'entreprise Raynard de St Laurent de Chamousset.
- Aménagement de la cour de la cure : Il est proposé de réaliser 2 allées latérales en béton désactivé (une pour l'accès aux appartements et cantine, et l'autre pour l'accès à la bibliothèque) et un terre-plein central enherbé. Ces travaux devraient être réalisés par les agents communaux
- Aménagement de la cour de la mairie : La commission va retravailler sur cet aménagement. Il est proposé de faire une plateforme avec un accès pour les véhicules.

► "IRMA" : proposition d'une action de solidarité :

Monsieur le Maire nous informe d'un courrier reçu de l'association des Maires de France concernant les territoires sinistrés suite aux récents ouragans. Il demande au Conseil Municipal d'exprimer notre solidarité par le versement d'une aide financière. Le Conseil Municipal accepte à la majorité de verser une aide de 600 €, soit 1 € par habitant à l'association « Croix Rouge Française » qui intervient dans différents domaines sur ces territoires.



Commémoration du 11 novembre

A l'occasion de la commémoration
qui aura lieu
le **dimanche 12 novembre 2017**
à 11 heures

Les anciens combattants, par l'intermédiaire d'André SECOND, ont, une nouvelle fois, proposé aux enfants de l'école de participer à cette cérémonie. Avec l'aide de leurs enseignants, les écoliers apprennent quelques couplets de la Marseillaise et seront fiers de la chanter devant le monument aux Morts.

Soyons nombreux à venir les entourer pour qu'ils comprennent eux aussi que le devoir de mémoire n'est pas seulement une expression mais un acte de la vie citoyenne.



Informations Mairie

MIEUX GERER SON ENERGIE

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017 2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017 5
6
7

8
9
Informations
Mairie 10
11
12

Informations
pratiques 13

14
15
Du côté des
associations 16
17

Agenda 18

Dans le cadre de la politique de développement durable engagée par la commune, vous avez pu constater que des mesures ont été mises en place pour avoir une meilleure gestion de l'énergie communale.



REDUIRE LA FACTURE ENERGETIQUE

Ces mesures consistent à réduire la durée de l'éclairage public et à utiliser des lampes nouvelles technologies, moins puissantes et moins énergivores tout en conservant un éclairage de qualité.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, l'éclairage est éteint :

- De minuit à 5h30 du dimanche au jeudi.
- De 1h00 à 5h30 le vendredi.
- Sur le plateau sportif et la zone de Chancolan de 20h30 à 5h30 du dimanche au vendredi.

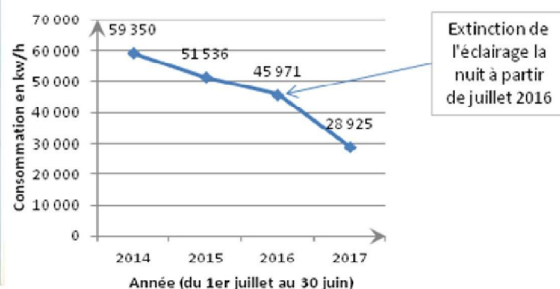
Cette extinction a pu se réaliser grâce à l'installation d'horloges astronomiques pour un cout de 920 € H.T.

La modulation des horaires a permis à la commune d'économiser environ 17 000kwh sur un an soit environ 2 556 €.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, en accord avec le département et le restaurateur, la suppression de l'éclairage public au lieu dit « Les Auberges » permettra d'accroître les économies.



Consommation éclairage public



La commune possède 146 points lumineux. Leur entretien a un cout d'environ 1450 € par an.



Informations Mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017 2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017 5
6
7

8
9
10
11
12
**Informations
Mairie**

13
Informations
pratiques

14
15
16
17
Du côté des
associations

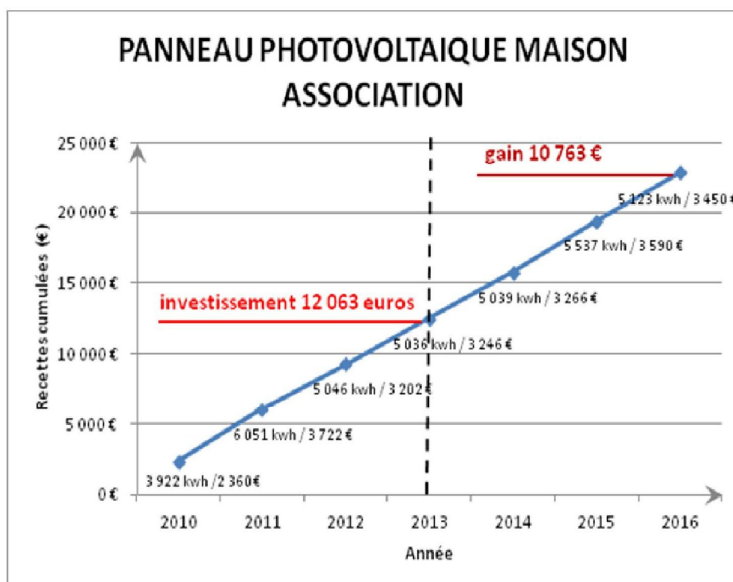
18
Agenda



PRODUIRE SON ENERGIE

Depuis 7 ans, des panneaux photovoltaïques sont installés sur le toit de la maison des associations. Aujourd'hui il nous a semblé intéressant de vous communiquer le bilan énergétique et financier.

Le coût de l'installation a été de 33 806 € H.T. Un financement de la région et du département nous a été attribué à hauteur de 21 743 € H.T. La participation de la commune a été de 12 063 € H.T.



En regardant le graphique joint, nous constatons que l'énergie produite est d'environ 5 000 kwh par an, ce qui représente pour la commune une recette d'environ 3200 € par an.

On constate que l'installation a été amortie en 2013 et que la recette totale s'élève à 10 763€ entre 2013 et 2016.

ENERGIE POSITIVE ET TERRITOIRE

Réduire sa facture énergétique ou produire son énergie entre dans le cadre de la démarche du Territoire à Energie POSitive de la Communauté de Communes Des Monts Du Lyonnais instaurée en 2016.

Un territoire à énergies positives, ou «TEPOS», est un concept qui repose sur la volonté grandissante des collectivités de promouvoir l'autonomie énergétique de leur territoire. Cette stratégie de long terme repose nécessairement sur une démarche globale : elle prend en compte à la fois le contexte et les enjeux locaux, mais aussi les politiques nationales et européennes.

Un territoire qui s'engage dans une démarche de transition sur une trajectoire permettant d'atteindre l'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.

Afin d'atteindre cet objectif, le SYDER est à l'initiative de 22 installations photovoltaïques. Le projet porté sur notre commune se situe sur le toit de la salle de cinéma. La puissance de cette installation est de 9 kW crêtes soit une production annuelle attendue de 9 800 kW/h.

Toutes initiatives collectives ou privé contribueront à atteindre cet engagement TEPOS.



Informations mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 02/08/2017	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 20/09/2017	5 6 7
Informations Mairie	8 9 10 11 12
Informations pratiques	13
Du côté des associations	14 15 16 17
Agenda	18

PARTICIPEZ À UN PROJET COLLECTIF ET PARTICIPATIF DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE

SOUTENU PAR LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS,
UN GROUPE D'HABITANTS SE MOBILISE
DANS UNE SOCIÉTÉ LOCALE POUR PRODUIRE
DE L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE.

COMMENT ÇA MARCHE ?



POURQUOI LE FAIRE ?

Pour participer à l'indispensable transition énergétique et produire une énergie propre

Pour donner un sens à son épargne : investir de l'argent local dans un projet local

Pour favoriser le développement économique local

JE SUIS INTÉRESSÉ(E) POUR PARTICIPER

- en louant un toit d'au moins 50 m²
- en investissant dans la société
- en participant à la société locale

Nom :

Mail (en majuscule) :

Tél. :

Correspondant local :
BADOR Patrick
04 74 70 11 49



Informations mairie

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017

5
6
7

Informations
Mairie

8
9
10
11
12

Informations
pratiques

13

Du côté des
associations

14
15
16
17

Agenda

18

La Commune de LONGESSAIGNE

recrute

un adjoint technique

à temps partiel

Profil :

- **personne de proximité**
- **permis B et véhicule exigé**
- **autonome, consciencieux, discrétion**
- **sens relationnel**

Missions :

- **Nettoyage de bâtiments communaux (sanitaires, sols, vitres, mobiliers, matériels, etc...)**
- **Utilisation et gestion des produits d'entretien appropriés**
- **Etat des lieux des bâtiments communaux (avant et après location aux associations et particuliers), en fonction des disponibilités**

Horaires - Temps de travail :

- **12 h 00 par semaine (réparti sur 2 ou 3 jours)**
- **Contrat CDD jusqu'au 31/12/2017 (évolutif vers un CDI)**
- **Rémunération selon statut de la fonction publique territoriale**

Poste à pourvoir immédiatement

Les candidatures sont à adresser en Mairie
(Lettre de motivation + Curriculum vitae)

- **courrier**
- **mail : mairie@longessaigne.net**
- **Possibilité de prendre rendez-vous au standard mairie : 04/74/70/14/60**
ou mobile maire : 06/33/75/74/78



Informations mairie

Dans ce numéro :

A louer

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017

2
3
4

- **Logement communal** - 79 m²-

17, rue de l'Eglise (1^e étage)

Chauffage collectif (réseau de chaleur bois) avec compteur énergie

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017

5
6
7

Comprenant : Séjour-salle à manger + cuisine

Salle de bains - sanitaires (lavabo - douche - wc)

3 chambres

Informations
Mairie

8
9
10
11
12

+ cave et jardin attenant

Loyer : **368,39 €** (hors chauffage)

Informations
pratiques

13

Logement conventionné (éligible à l'A.P.L)

Du côté des
associations

14
15
16
17

- **Logement communal** - 55 m²-

Place des Ecoles (ancienne cure)

Chauffage collectif (réseau chaleur bois) avec compteur énergie

Comprenant : Séjour-salle à manger + cuisine

Salle de bains - sanitaires (lavabo - douche - wc)

Chambre

Agenda

18

Loyer : **261,76 €** (hors chauffage)



Informations pratiques

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017

5
6
7

Informations
Mairie

8
9
10
11
12

Informations
pratiques

13

Du côté des
associations

14
15
16
17

Agenda

18

LE FOURNIL

NOUVEAUX HORAIRES

A compter du 1^{er} octobre 2017, les horaires du fournil sont les suivants :

- Lundi de 16h à 20h
- Mardi de 15h30 à 18h
- Mercredi de 15h30 à 17h30
- Vendredi de 15h30 à 20h

A noter que du pain de la veille peut être vendu
les mardi, mercredi et vendredi matin.

En cas de besoin, vous pouvez toujours tenter votre chance



YANNICK GARNIER

ROBAGNY – 69770 MONTROTTIER

06.61.57.14.29 / 04.74.70.25.87

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE
TRAITEUR JEM**

Retrouvez-nous sur la place du village
tous les vendredi matin de 7h30 à 9h.

Venez découvrir nos produits traiteur, notre charcuterie artisanale ainsi que notre étal de boucherie avec de la viande provenant de la région.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Yannick GARNIER



Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017

5
6
7

Informations
Mairie

8
9
10
11
12

Informations
pratiques

13

Du côté des
associations

14
15
16
17

Agenda

18

Rester chez soi avec le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD propose, sur prescription médicale, à des personnes de plus de 60 ans, des soins d'hygiène et de confort, assurés 7 jours / 7 par des aides-soignantes diplômées. Les soins techniques sont délégués à une infirmière libérale choisie par le bénéficiaire.

Pour toute information vous pouvez contacter les deux infirmières coordinatrices au 04 74 70 54 78, à la Maison des Services au Public - 69930 Saint Laurent de Chamousset.

En juin 2017, le SSIAD a obtenu de l'Agence Régionale de Santé une extension de 4 places, portant la capacité de prises en soins à 35 personnes à domicile.

Depuis janvier 2017, en cas de besoin, le SSIAD peut proposer l'intervention d'une psychologue, d'une ergothérapeute, d'une diététicienne ou d'une psychomotricienne. Une étroite collaboration se met en place avec le service d'aide à domicile de l'ADMR afin de simplifier les démarches administratives pour les usagers.

Si vous souhaitez apporter bénévolement votre part au fonctionnement de ce service, l'équipe bénévole sera heureuse de vous accueillir, n'hésitez pas à contacter l'un de ses membres à l'adresse mail du SSIAD : siad.st-laurentcham@fed69.admr.org

Martine Bouchon, Bernadette de Camaret (Trésorière), Laurence Drivon, Hélène Fesche, Gérard Garel, Marie-claire Garin, Albert Girard, Marc Goutagny, Béatrice Molière (Présidente), Suzanne Raynard, Nicole Razy, Valérie Rose (Secrétaire), Monique Sanz, Monique Sève.

NOUVELLES DE RENTREE AU CLUB DU VILLAGE FLEURI

La reprise des activités du Club des Aînés a eu lieu le 7 septembre.

Le 21 du même mois, était servi aux adhérents un repas surprise avec au menu : tête de veau sauce gribiche, qui a été très apprécié de tous les convives.

Puis le 28 septembre à Chambost-Longessaigne, s'est tenue la traditionnelle rencontre des Clubs du Canton, avec au menu : pique-nique, pétanque, belote coincée.

Comme prévu, c'est le 7 octobre dernier, à la salle Polyvalente, que nous avons organisé notre non moins traditionnel repas dansant (moules-frites).

Dans les semaines à venir, d'autres animations sont prévues :

- le 2 novembre : mini concours de belote entre adhérents,
- le 16 novembre : fête des anniversaires des conscrits des Classes en 7
- le 30 novembre : fête des anniversaires de mariage
- le 22 décembre : repas de Noël

Puis nous commencerons l'année 2018, avec la fête des Rois, le 4 janvier.

Pour rappel : l'assemblée générale de l'association se tiendra le 1er février 2018.



Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 02/08/2017	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 20/09/2017	5 6 7
Informations Mairie	8 9 10 11 12
Informations pratiques	13
Du côté des associations	14 15 16 17
Agenda	18

Les enfants de l'école
vous invitent à les rejoindre
au village le



1 décembre 2017
A partir de 19h00



ENTREE GRATUITE

- Animations faites par les enfants
- Buvette, restauration rapide
- Tombola
- Spectacle de magie
- Et bien d'autres surprises....



Au profit de l'OGEC





Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017 2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017 5
6
7

Informations
Mairie 8
9
10
11
12

Informations
pratiques 13

**Du côté des
associations**

Agenda 18

**Evolution de l'agriculture
en Pays Lyonnais
De 1950 à nos jours**

Projection d'un film puis débat
Avec L'Araire

LONGESSAIGNE
Salle de Cinéma - Gratuit
Vendredi 3 NOV. 20h

Rens. : Office de Tourisme des Monts du Lyonnais
Tél. 04 74 70 90 64

www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr

Monts du Lyonnais
Office de
Tourisme

Dans ce Dvd, un siècle d'évolution vous est présenté aux travers d'images d'archives retraçant les travaux traditionnels de la ferme : débardage du bois, fête à cochon, labours, semailles, moissons et batteuse, mais aussi la traite des vaches et la transformation du lait et le travail de la vigne...

14 L'évolution du machinisme agricole vous permettra de découvrir l'arrivée
15 des premiers tracteurs et moissonneuses batteuses, la traite des vaches en
16 stabulation, l'évolution de la production vinicole : machine à vendanger et
17 transformation du raisin dans des caves dotées de matériel performant.





Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017

2
3
4

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017

5
6
7

Informations
Mairie

8
9
10
11
12

Informations
pratiques

13

Du côté des
associations

14
15
16
17

Agenda

18

Retour sur le défilé des classes et la vogue



Après avoir défilé pour la fête des classes le dimanche 30 avril et fait admirer notre char et nos costumes sur le thème du monde de Mario, nous avons organisé la vogue. Cette semaine passée à tirer notre carriole remplie de brioches pour vous proposer des pâtisseries délicieuses nous a permis de découvrir les sentiers et chemins de notre village de la Mazalière jusqu'au Sourd. Bien que quelques portes soient restées fermées, nous avons apprécié le bon accueil des Bédouins. Nous vous remercions pour cela et pour vous être déplacés tout au long du week end et participé aux attractions que nous avons organisé.

Ce fut un moment convivial et enrichissant qui permet aussi de garder une tradition et apporter de l'animation au village.

[Les 18 ans des classes en 9.](#)





Agenda 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
02/08/2017

Compte rendu
Conseil
Municipal du
20/09/2017

Informations
Mairie

Informations
pratiques

Du côté des
associations

Agenda

2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17

Octobre 2017				
20 octobre	Assemblée Générale	L'Eveil	20h30	Maison des Associations
27 octobre	Assemblée Générale	FNACA	20h30	Maison des Associations
Novembre 2017				
3 novembre	Projection Film	ARAIRE - Fouineurs Bédouins	20h30	Salle de Cinéma
12 novembre	Commémoration	Mairie	11h	Monument aux aux Morts
Décembre 2017				
1 décembre	Spectacle / Animation Noël	Ecole	18h	Salle Polyvalente
21 décembre	Repas de Noël	Cantine-Ecole	12h	Salle Polyvalente
22 décembre	Repas de Noël	Club du village fleuri	12h	Salle Polyvalente
Janvier 2018				
7 janvier	Voeux	Mairie- Eveil	11h	Salle Polyvalente
26 janvier	Assemblée Générale	Familles Réunies	20h30	Maison des Associations
Etat Civil				

Naissances

- **Eozen Perney**, né le 8 juillet 2017, « La Collonge »
- **Naomie Tressere**, née le 20 juillet 2017, « Chancolan »

Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le **vendredi 15 décembre** pour une parution durant la deuxième quinzaine de décembre.

Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence postale ou, de préférence, les envoyer par mail à bblanc@longessaigne.net